



DOSSIER DE PRESSE



Le BEP, sa vision, ses objectifs, ses valeurs.....	3
Le groupe BEP et ses filiales.....	5
Le métier de l'environnement.....	6
Le métier du Développement Economique.....	8
Le métier du Développement Territorial.....	10
Namur Expo.....	13
Le Crématorium du Cœur de Wallonie.....	14
Le métier de l'Energie.....	15
Contacts.....	16

I. LE BEP, SA VISION, SES OBJECTIFS, SES VALEURS

Le BEP est l'agence de développement du territoire namurois. A ce titre, il entend être un **modèle d'entreprise publique proactive**, partenaire des collectivités régionales et locales.

Le BEP entend renforcer :

- Un **management innovant** qui promeut l'autonomie, la responsabilisation et le développement des compétences de ses collaborateurs ;
- Une **bonne gouvernance interne**, soucieuse de transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients ;
- Une **réponse proactive et anticipative des enjeux majeurs de son territoire** par la souplesse, la réactivité et l'agilité de ses équipes.

Les objectifs du BEP sont :

1. S'affirmer comme **centre d'expertise pluridisciplinaire**, dont les priorités sont données au renforcement de la qualité et de l'éventail de services, à l'agilité et la proactivité de ses équipes, de même qu'à l'efficacité dans l'action ;
2. Veiller à **la bonne santé financière** du BEP, avec transparence et en visant l'efficacité ;
3. Être un **accompagnateur de changement** qui anticipe, comprend et répond aux besoins évolutifs de ses publics cibles et du territoire ;
4. **Fédérer**, en appui de la politique provinciale et quand la nécessité l'exige, **les acteurs et les partenaires** concernés sur les projets ou intérêts majeurs qui concourent au développement du territoire namurois ;
5. Consolider la position d'**organisme de référence** à l'égard de ses actionnaires, clients et partenaires dans la mise en œuvre des actions et des projets s'intégrant dans les politiques wallonnes et européennes.

Les objectifs du BEP pour son territoire sont :

1. Développer **l'attractivité résidentielle et économique** du territoire en misant sur sa centralité wallonne et sur son positionnement au sein d'un carrefour d'axes européens, tout en préservant le cadre de vie de qualité et en attirant des ressources renforçant l'écosystème namurois ;
2. Valoriser **les ressources endogènes locales, publiques et privées**, en misant sur la différenciation et l'innovation, ainsi que sur le développement du potentiel entrepreneurial, et en leur permettant de s'inscrire de manière durable dans l'écosystème local et wallon ;

3. Développer des activités et projets publics et privés susceptibles de répondre aux **enjeux liés à la transition énergétique et à la transition numérique** ;
4. Développer des **dynamiques supra-communales** à l'échelle de bassins de vie, en tenant compte de leurs spécificités et dans une perspective de cohésion territoriale namuroise.

Les valeurs du BEP sont :

→ L'engagement

Chaque collaborateur est impliqué dans sa mission et son travail, s'identifie à la culture de l'entreprise, se comporte en ambassadeur de l'organisation, se réalise dans son activité professionnelle, se sent enthousiaste et passionné et apporte une valeur ajoutée aux services offerts.

→ Le professionnalisme

La compétence, la rigueur, le sérieux et le volontarisme, parce qu'ils constituent les éléments essentiels de satisfaction des clients, sont inhérents au travail de chaque collaborateur.

→ L'ouverture d'esprit

L'écoute, la remise en question, la veille et l'entretien de réseaux et de contacts permettent au collaborateur de rester attentif à l'évolution de son métier. L'ouverture d'esprit lui permet de rester proactif et d'amener des idées nouvelles aux problématiques rencontrées.

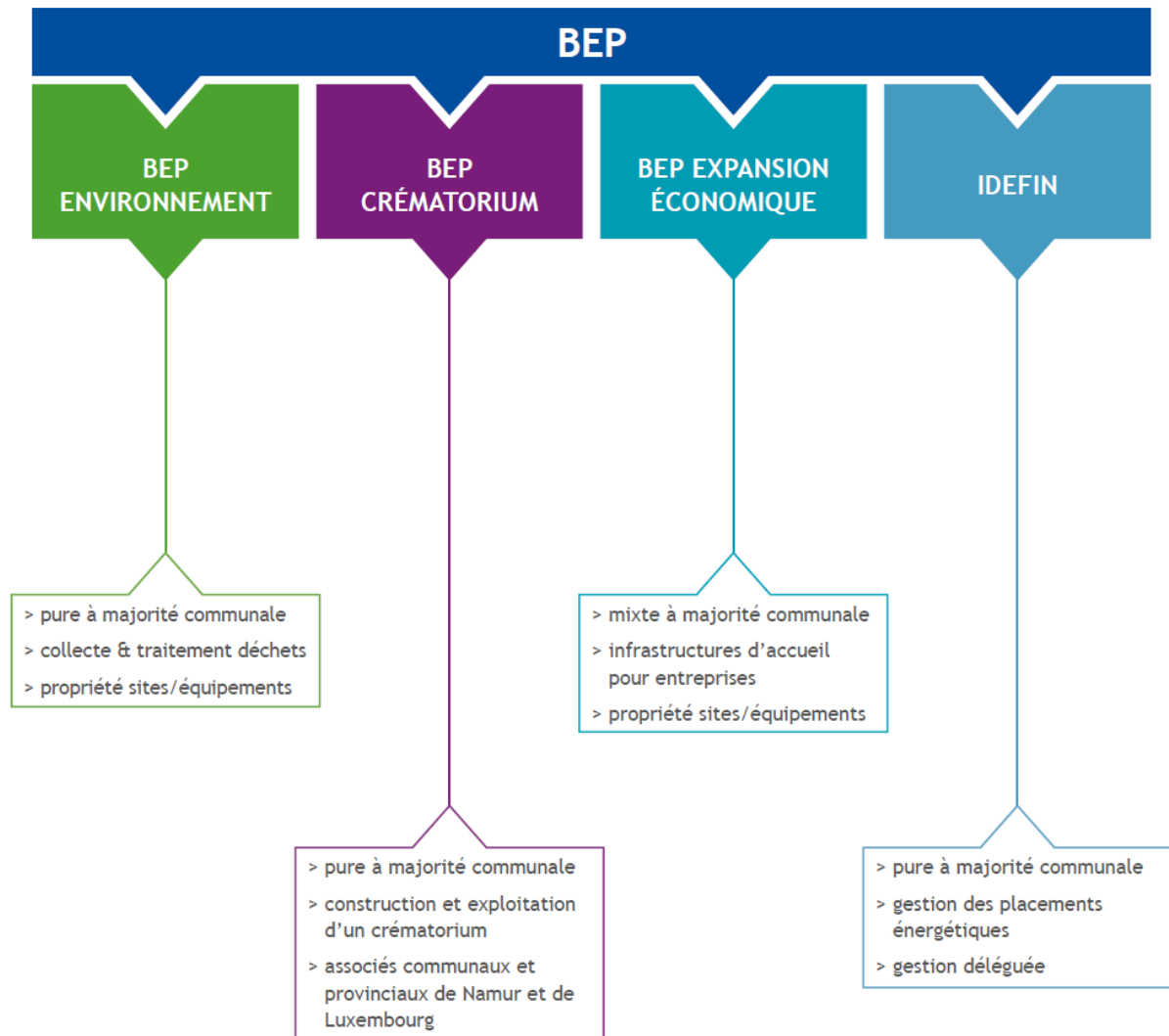
→ La proximité

Le collaborateur se rend disponible, accessible et à l'écoute de ses interlocuteurs, qu'il s'agisse des actionnaires, des partenaires ou des clients qu'il sert.

→ Le partenariat

Dans des métiers variés, spécialisés et en constante évolution, le collaborateur est ouvert aux meilleures collaborations qui peuvent lui permettre de rencontrer ses objectifs, avec une écoute et un profond respect de ses partenaires.

II. LE GROUPE BEP ET SES FILIALES





III. LE MÉTIER DE L'ENVIRONNEMENT

BEP Environnement assure par délégation des Communes namuroises **la collecte et le traitement des déchets des citoyens namurois**, en s'inscrivant dans les orientations du Plan wallon des Déchets. Il incite aussi à **produire moins de déchets, à acheter mieux, jeter moins et trier plus**.

Les services en matière d'Environnement :

- ➔ Le BEP assure **la collecte des déchets ménagers** :
 - Ramassage en porte-à-porte (déchets organiques, PMC, papiers-cartons, déchets ménagers) ;
 - Collecte d'encombrants ;
 - Gestion de 2.000 bulles à verre ;
 - Gestion de 33 parcs à conteneurs ;
 - Centre de tri-broyage du bois et des encombrants ;
 - Centre de compostage des déchets verts ;
 - Unité de biométhanisation des déchets organiques (en partenariat avec les intercommunales IDELUX Environnement et Intradel) ;
 - Centre de tri des PMC, Valtris (en partenariat avec les intercommunales TIBI et InBW) ;
 - Unité de valorisation des déchets de bois, Bivalor (en partenariat avec l'intercommunale TIBI) ;
 - Valorisation énergétique des déchets ménagers et encombrants résiduels (en partenariat avec les intercommunales Intradel et IDELUX Environnement).

- ➔ Le BEP réalise **des infrastructures de gestion de déchets** :
 - Auteur de projet pour la mise en œuvre d'infrastructures de gestion de déchets

- Communaux ;
 - Réalisation de dossiers de demande de permis d'environnement ;
 - Audit de conformité par rapport à la législation environnementale.
- ➔ Le BEP assure **la gestion des pollutions de sol et réhabilitation de sites** :
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'études de pollution de sol ;
 - Auteur de projet pour des plans de réhabilitation de dépotoirs.
- ➔ Le BEP dispose de compétences en matière d'**énergies renouvelables** :
- Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'installations photovoltaïques ;
 - Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'installations de Cogénération.
- ➔ Le BEP mène des actions en vue d'inciter les citoyens à **réduire les déchets** et à **trier mieux** :
- Actions de sensibilisation à la prévention, au réemploi et au tri des déchets ainsi qu'à la propreté publique ;
 - Accompagnement des communes « zéro déchet » dans la mise en œuvre de leurs actions ;
 - Stand, animation, présence et prêt de matériel pour les manifestations locales.

Le métier de l'environnement en quelques chiffres :

- **276.000** tonnes de déchets collectés par an ;
- **210.000** tonnes de déchets recyclés, compostés ou valorisés par an ;
- **15.000** tonnes de déchets organiques traités par an ;
- **14.000** tonnes de PMC collectés par an ;
- **28.000** tonnes de papier carton collectés par an ;
- **17.000** tonnes de verre collectés par an ;
- **4.600** tonnes d'encombrants collectés par La Ressourcerie Namuroise par an ;
- **1.200.000** visites dans les recyparcs par an ;
- **33** parcs à conteneurs ;
- **150** actions de prévention dans les Communes ;
- **7.000** élèves sensibilisés au tri et à la réduction des déchets ;
- **350** collaborateurs.



IV. LE MÉTIER DU DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le BEP favorise la **création d'entreprises** et accompagne celles-ci dans le **développement de leurs activités, dans une perspective d'innovation**, contribuant ainsi au développement économique et social de la Province, en complète synergie avec la politique d'animation économique mise en place par la Wallonie. Il aménage et gère des **parcs d'activité économique**, des **incubateurs** et un **hub créatif**. Il suscite la **création d'entreprise** par l'émergence d'**idées novatrices et durables**.

Les services en matière de Développement Economique :

- ➔ Le BEP aide les entreprises à **s'implanter** sur le territoire namurois :
 - Parcs d'activité économique équipés ;
 - Bâtiments relais (industriels et de services) ;
 - TRAKK (avec Fab Lab), espace dédié à la créativité et à l'émergence de nouveaux produits et services.

- ➔ Le BEP accueille **les investisseurs étrangers** :
 - Partenariat étroit avec l'AWEX-OFI ;
 - Accompagnement dans les démarches urbanistiques, environnementales, architecturales et administratives.

- ➔ Le BEP accompagne les **entreprises en croissance** et les **porteurs de projet** dans leur stratégie de **développement** :
 - Réalisation de diagnostics globaux et application de la méthode BMC (Business Model Canvas) ;
 - Réalisation et mise en œuvre d'audits bas carbone et en économie circulaire ;

- Analyse concurrentielle et identification des cibles commerciales et de la stratégie marketing à développer ;
 - Accompagnement dans l'élaboration de plans financiers, recherches de fonds, aides publiques ;
 - Conseils juridiques ;
 - Soutien dans les démarches liées à la propriété intellectuelle ;
 - Aide au transfert technologique.
- ➔ Le BEP stimule les processus de **créativité** et d'**innovation** chez les entrepreneurs :
- Animation de séances de créativité ;
 - Ateliers de co-création ;
 - Assistance dans la mise en œuvre de nouvelles organisations managériales ;
 - Recherche de financements alternatifs.
- ➔ Le BEP contribue à la **création et l'animation des clubs d'entreprises** installées dans les parcs d'activité.

Le Développement Economique en quelques chiffres :

- **35** parcs d'activité économique ;
- **1.500** entreprises et **18.000** emplois dans les parcs d'activité ;
- **30** incubateurs ;
- **1.500** ha équipés ;
- **110** entreprises accompagnées ;
- **10** créateurs d'entreprises accompagnés ;
- **60** ateliers, workshop et événements de networking pour les entreprises.



V. LE MÉTIER DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le BEP soutient et accompagne les **Communes** dans leurs projets de développement local et supra-local en mettant à leur disposition une offre de compétences diversifiées, contribuant à la cohésion territoriale provinciale. Grâce à son équipe pluridisciplinaire, il met à leur disposition un **savoir-faire technique, administratif et juridique** en aménagement du territoire, architecture, gestion de projets, partenariats publics-privés, montage de dossiers européens et efficacité énergétique.

Les services en matière de Développement Territorial :

- ➔ Le BEP réalise des **assistances à maîtrise d'ouvrage** et conseille les Communes en matière de **développement de projets publics** :
 - Accompagnement administratif et technique de projets de construction de bâtiments publics (administration, hall sportif, espace culturel, maison de repos, crèche, école...);
 - Montage de projet en partenariat public/privé (logements, résidences-services...);
 - Réaménagement de bâtiments publics par une meilleure organisation des fonctions et services ;
 - Valorisation foncière des terrains ;
 - Montage de dossiers de financement public ;
 - Octroi de prêts à la rénovation de bâtiments publics ;
 - Stratégie énergétique globale et efficacité énergétique des bâtiments ;
 - Optimisation de l'occupation du patrimoine immobilier ;
 - Assistance en réhabilitation de sites, rénovation urbaine et revitalisation urbaine ;
 - Accompagnement à la mise en place d'un système de gestion du patrimoine immobilier au sein des communes ;

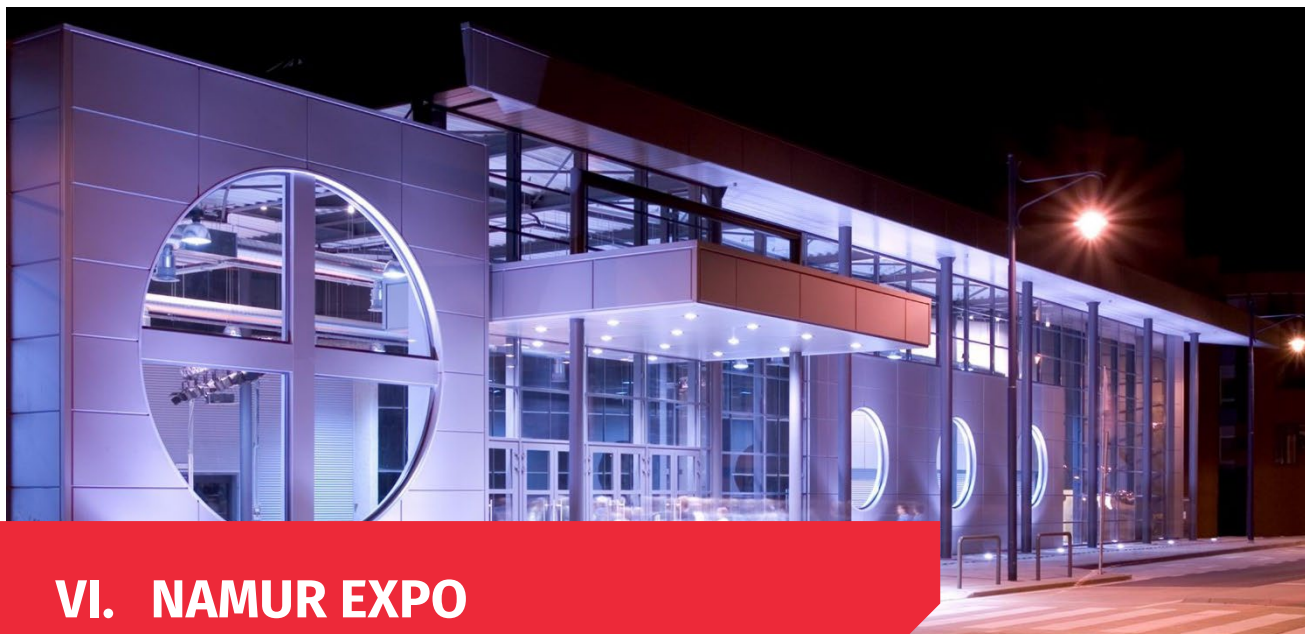
- Accompagnement des communes dans leurs projets numériques et de services intelligents.
- ➔ Le BEP mène des études en **aménagement du territoire** :
 - Accompagnement des stratégies locales et supralocales ;
 - Réalisation de projets urbanistiques, permis d'urbanisation, rénovations urbaines ;
 - Réalisation de programmes communaux de développement rural (PCDR) ;
 - Réalisation de plans intercommunaux de mobilité ;
 - Développement et dynamisation des centres urbains ;
 - Assistance dans l'aménagement d'espaces publics et paysagers.
- ➔ Le BEP accompagne les opérateurs publics dans des **projets touristiques** :
 - Accompagnement à la création et au développement de projets touristiques publics ;
 - Accompagnement de projets numériques liés au tourisme ;
 - Réalisation de schémas directeurs d'aménagement et d'équipement de requalification de sites touristiques.
- ➔ Le BEP accompagne les communes dans le cadre des enjeux digitaux, grâce ses services en matière de **smart city**
 - Sensibilisation et formation des acteurs publics aux enjeux de la smart city ;
 - Mise à disposition de plateforme (crowdfunding, opendata, collaborative) ;
 - Réalisation et accompagnement à la mise ne œuvre de plans d'actions numériques communaux ;
 - Mise en place d'une centrale d'achat d'outils ou services numériques/digitaux.
- ➔ Le BEP accompagne les communes dans leur projets liés à **l'efficience énergétique** de leur patrimoine
 - Coordination territoriale de la Convention des maires ;
 - Animations, sensibilisation et formation aux enjeux de l'énergie ;
 - Réalisation d'audits et thermographies ;
 - Création de centrales d'achat pour la certification PEB et la rénovation énergétique de bâtiments.
- ➔ Le BEP coordonne sur son territoire 3 dynamiques supracommunale : Communauté Namur Capitale, Essaimage (Entre-Sambre-et-Meuse) et Dinant Meuse Condroz
 - Animation de la Conférence des Bourgmestres ;
 - Identification de problématiques transversales nécessitant une action commune ;
 - Réalisation d'une étude prospective du territoire ;
- ➔ Le BEP propose des **centrales d'achat** aux acteurs publics namurois, visant à proposer des produits et services à coût avantageux

- Centrale d'achat pour la certification PEB des bâtiments ;
- Centrale d'achat pour des services en matière de rénovation énergétique de bâtiments ;
- Centrale d'achat de services ou logiciels numériques ou digitaux ;
- Centrale d'achat de services postaux.

➔ Le BEP vient en soutien des communes dans **l'optimisation de leur organisation interne** ou en matière d'**assurance**

Le Développement Territorial en quelques chiffres :

- **36** Communes accompagnées ;
- **100** projets communaux accompagnés ;
- **9** études stratégiques ;
- **32** bâtiments publics ;
- **18** projets touristiques ;
- **14** projets smart city accompagnés ;
- **14** projets en efficacité énergétique ;
- **7** projets organisationnels ou dans le domaine des assurances.



VI. NAMUR EXPO

L'exploitation d'un **espace multifonctionnel** au cœur de Namur renforce le positionnement central de **Namur Capitale** dans le secteur **événementiel** à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Namur Expo fonctionne sur base d'un **partenariat public-privé** entre le BEP, propriétaire de l'infrastructure et le **Groupe privé Easyfairs**, leader national sur le marché de la gestion des centres d'exposition et de l'organisation de salons.

Namur Expo, c'est...

- ➔ Plusieurs salons phares : Bois & Habitat, Énergie & Habitat, Valériane, Antica ;
- ➔ Le développement de salons professionnels (Soins & Santé, SETT, Digitalize) ;
- ➔ Un parking de 475 places ;
- ➔ L'accroissement de l'activité de + 20% en 10 ans ;
- ➔ 50 manifestations annuelles ;
- ➔ 12.000 m² d'infrastructure ;
- ➔ 250.000 visiteurs annuels.

⇒ www.namurexpo.be



VII. LE CRÉMATORIUM DU CŒUR DE WALLONIE

La crémation se répand de plus en plus dans nos régions. Désireuses de répondre aux attentes des familles, plusieurs Communes ont sollicité le BEP pour mener à bien **le projet de crématorium** de Ciney, opérationnel **depuis 2012**.

Le crématorium fonctionne sur base d'un **partenariat public-privé entre le BEP**, responsable de la pérennité du partenariat et **la Société des Crématoriums de France**.

Le Crématorium du Cœur de Wallonie, c'est...

- ➔ 36 Communes namuroises et luxembourgeoises affiliées ;
- ➔ 2.600 crémations annuelles ;
- ➔ 2 salles de recueillement ;
- ➔ 1 parc mémorial.

⇒ www.crematoriums.be



VIII. LE MÉTIER DE L'ÉNERGIE

Le BEP accompagne et soutient les Communes associées dans leur **politique de prise de participation financière** dans les **réseaux de distribution d'énergie**.

Cette activité s'effectue par la **gestion déléguée** de l'intercommunale de financement IDEFIN. Financement des projets de maintenance et de développement de réseaux de gaz et d'électricité.

IDEFIN assure :

- L'identification d'**opportunités stratégiques** dans le secteur de l'énergie ;
- Le financement, construction, gestion et entretien de **projets éoliens** en partenariat public-privé ;
- La gestion d'une **centrale d'achat** groupé d'énergie pour les Communes.

IDEFIN, ce sont...

- **40** Communes associées ;
- **80** adhérents à la centrale de marché.

⇒ www.idefin.be



Bureau Economique de la Province de Namur
Avenue Sergent Vrithoff 2
5000 Namur

+32 81 71 71 71
www.bep.be



Contact presse :

Ingrid Bertrand | ibe@bep.be | +32 (0)81 71 71 75 | +32 (0)495 32 72 14